



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

éducation nationale : administration centrale

Question écrite n° 41803

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui fournir des indications sur les locaux occupés par les services administratifs de son administration centrale. Il souhaite connaître le nombre total de mètres carrés occupés, la surface moyenne par agent, ainsi que l'évaluation du coût par agent des loyers et charges de ces locaux administratifs.

Texte de la réponse

L'administration centrale est établie sur vingt-trois sites, dont vingt et un à Paris et en proche banlieue, ainsi que deux en province, à La Baule où est installé le service des pensions et à Chasseneuil-du-Poitou où est située l'École supérieure de l'éducation nationale (ESEN). Les services administratifs de l'administration centrale regroupent 3 652 agents qui occupent une surface utile qui totalise 83 656 mètres carrés. Chaque agent occupe donc une surface moyenne égale à 22,90 mètres carrés. L'évaluation du coût par agent des loyers et charges de ces locaux administratifs est de 2 266 euros TTC.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41803

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4596

Réponse publiée le : 12 octobre 2004, page 7947